



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Ille-et-Vilaine

Rennes, le 22 mai 2023

Division des Élèves

Affaire suivie par :

Bertrand MOREAU

Chef de division des élèves
T 02 99 25 10 53

DSDEN 35

1 quai Dujardin - CS 73145
35031 RENNES Cedex

Le directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Ille et Vilaine

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements de
collèges publics

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs
d'écoles publiques
s/c de Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : Ouverture de l'internat du collège Gaël Taburet de Guipry-Messac – rentrée 2023

Le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a confirmé l'ouverture en septembre 2023 d'un internat à Guipry-Messac qui viendra compléter ceux déjà existants de Rennes, de Saint-Méen-le-Grand et de Val-Couesnon. Le collège Gaël Taburet à Guipry-Messac disposera à la rentrée prochaine de 64 places pour accueillir les élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}. Il s'adressera aux élèves susceptibles d'intégrer la section sportive rugby (niveaux 4^{ème}-3^{ème}) mais également à des jeunes désireux de vivre leur scolarité autrement, dans le cadre d'un projet d'internat d'excellence. Le collège Gaël Taburet de Guipry-Messac offrira aux élèves des conditions propices aux apprentissages.

Je vous remercie de bien vouloir informer les familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'internat de cette nouvelle possibilité qui est proposée en Ille-et-Vilaine. Les familles intéressées voudront bien se renseigner directement auprès du collège Gaël Taburet (02 21 68 11 11) et saisir le cas échéant leur demande d'affectation entre le 22/05 et le 26/06 via la plateforme Démarches simplifiées, accessible à partir de la page du site internet « Affectation en collège public d'Ille-et-Vilaine ». Comme les parents de CM2 ne disposaient pas de toutes les informations au moment de la campagne Affelnet 6^{ème}, ils peuvent saisir également une demande de dérogation hors délai via cette même Démarches simplifiées.

Marc TEULIER